

10 Question de Mathieu Bihet à Nathalie Muylle (Emploi, Économie et Consommateurs) sur "Les impacts du télétravail" (55000877P)

10 Vraag van Mathieu Bihet aan Nathalie Muylle (Werk, Economie en Consumenten) over "De gevolgen van telewerk" (55000877P)

10.01 **Mathieu Bihet** (MR): Madame la ministre, la pandémie du COVID-19 et le confinement qui en a découlé ont provoqué des impacts majeurs sur l'emploi en particulier et l'économie en général.

En l'espace de quelques jours, le télétravail – qui était l'exception – est devenu la règle dans de nombreuses entreprises. À ce sujet, une étude récente d'Acerta révèle une augmentation de près de 13 % des employeurs qui ont décidé de mener une réelle politique de télétravail au sein de leur entreprise. Il y est question d'indemnités versées aux télétravailleurs, mais également des heures prestées ainsi que de l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle - avec le sacrosaint droit à la déconnexion. En effet, si nous sommes tous d'accord pour reconnaître que le télétravail constitue sans aucun doute une nouvelle forme de travail qui va rapidement se développer, il faudra se montrer particulièrement attentif aux conséquences négatives qu'il pourrait entraîner sur le plan de l'organisation et du bien-être au travail, mais également d'un point de vue économique.

Sur ce dernier aspect, on peut dire que les commerces installés au centre-ville sont les premiers touchés par l'absence de navetteurs fréquentant leurs établissements commerciaux. Pour résumer, le télétravail se révèle très positif pour certains employés et pour la mobilité, mais il peut également entraîner des effets néfastes aussi bien sur les travailleurs que sur l'économie locale. Tout l'enjeu consiste évidemment à trouver un équilibre entre ces deux aspects. Pour nous, il s'agit clairement d'une opportunité à saisir, tant pour le secteur privé que public.

Madame la ministre, mes questions sont donc les suivantes.

D'un point de vue économique, disposez-vous d'informations et de chiffres qui confirment ou infirment le ressenti des commerçants? Avez-vous mis en place un groupe de travail pour suivre cette implémentation du télétravail au sein des entreprises et des administrations? Si tel n'est pas le cas, envisagez-vous de le faire?

10.02 **Nathalie Muylle**, ministre: Monsieur Bihet, je vous remercie pour votre question.

Depuis le début de la crise, un système de télétravail généralisé a été mis en place dans beaucoup d'entreprises et recommandé dans le guide élaboré par les partenaires sociaux afin de limiter la propagation du COVID-19.

Comme vous l'avez bien dit, le télétravail apporte aux travailleurs beaucoup d'avantages, comme moins de perte de temps, de stress, de fatigue dus aux déplacements, et plus de flexibilité et d'autonomie; mais aussi des inconvénients. L'absence de séparation physique rend difficile de différencier la vie privée et la vie professionnelle; moins de

10.01 **Mathieu Bihet** (MR): De pandemie en de lockdown hebben gevolgen gehad voor de werkgelegenheid en de economie. In enkele dagen tijd werd telewerk, dat tot dan toe de uitzondering was, in heel wat bedrijven tot regel verheven, en sommige bedrijven willen nu een echt beleid ter zake ontwikkelen. Men zal alert moeten zijn op de impact daarvan op de arbeidsorganisatie en het welzijn op het werk, maar ook op de economie. De handelszaken in de stadscentra zijn immers de eerste die te lijden hebben onder de afwezigheid van de pendelaars.

Beschikt u over cijfers die die indruk bevestigen? Zal de invoering van telewerk in de bedrijven en de administraties ondersteund worden door een werkgroep?

10.02 **Minister Nathalie Muylle**: Er wordt inderdaad steeds meer getelewerkt. Dat wordt in de gids van de sociale partners ook aangeraden om de verspreiding van het virus tegen te gaan. Telewerk heeft een aantal voordelen: men is minder vermoeid, heeft minder stress en verliest minder tijd door verplaatsingen. Bovendien is er sprake van meer flexibilitéit en autonomie. Er zijn echter ook nadelen aan ver-

contacts entre les collègues; un sentiment d'aliénation et d'isolement; la combinaison avec le soin aux enfants.

Pour répondre à vos trois questions, en ce qui concerne l'aspect économique, je vous informe que le SPF Économie ne dispose pas actuellement d'une étude ou de chiffres concrets sur l'impact économique de l'augmentation du télétravail. Un groupe de travail n'a pas été créé à cette fin par mes services. Toutes mes excuses, mais ce n'était pas une priorité lorsque la crise du COVID-19 a éclaté.

Néanmoins, étant donné que le télétravail continuera à faire partie de notre façon de travailler, il est nécessaire de procéder à la prise de règles ou d'initiatives supplémentaires. Voilà pourquoi j'inviterai les partenaires sociaux à faire une évaluation de ces derniers mois et à formuler des propositions permettant de perpétuer le télétravail de manière économiquement et socialement justifiée.

10.03 Mathieu Bihet (MR): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses.

Nous serons bien entendu très attentifs au suivi de l'impact économique du télétravail, et aux résultats de cette concertation sociale avec les partenaires sociaux.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

bonden: telewerk maakt het moeilijker om werk en privéleven van elkaar te scheiden en kan vervreemding en isolement in de hand werken.

De FOD Economie heeft geen cijfers over de gevolgen van telewerk voor de economie. Aangezien thuiswerk voortaan deel uitmaakt van onze manier van werken, zal ik de sociale partners vragen om de ervaringen van de voorbije maanden te evalueren en voorstellen te formuleren om het telewerk op een economisch en maatschappelijk verantwoorde manier te bestendigen.

10.03 Mathieu Bihet (MR): We zullen nauwlettend toezien op de resultaten van die denkoefening.